

Conseils d'orientation des nouveaux membres du syndicat

La première rencontre

- **Présentez-vous** et dites-lui qui vous êtes et où vous travaillez.
- **Renseignez-vous sur son emploi** – demandez-lui ce qu'il fait; sa classification, sa situation d'emploi, la durée prévue de son contrat, s'il est temporaire, et le nom de son superviseur.
- **Découvrez s'il a des questions** à propos de son nouvel emploi; demandez-lui s'il a des problèmes avec d'autres membres ou son superviseur et, le cas échéant, s'il a besoin d'aide pour les résoudre. Donnez-lui toute information utile et promettez-lui d'effectuer un suivi pour répondre aux questions qui exigent un peu de recherche.
- **Aidez-le à faire connaissance avec ses collègues** qui sont aussi vos membres, afin qu'il ne se sente pas seul et se considère le bienvenu.
- **Demandez-lui s'il a déjà été membre d'un syndicat et s'il a des questions à ce sujet.**
- **Donnez-lui des renseignements sur le syndicat**, et établissez des liens entre ces renseignements et ses questions. Montrez-leur l'information que vous avez avec vous : p. ex., le guide des nouveaux membres du SEFPO, la convention collective, la liste des dirigeants du CEL et où ils travaillent
- **Mentionnez quand et où aura lieu votre prochaine réunion syndicale**; obtenez la confirmation de sa présence; ajoutez-le sur votre liste pour les communications.
- **Donnez-lui vos coordonnées** – téléphone, télécopieur, courriel ou adresse.
- **Demandez-lui de signer une carte d'adhésion syndicale**, après lui avoir expliqué ce que c'est et pourquoi il est important qu'il la signe.

Après la rencontre

- **Restez en contact en envoyant l'information promise ou en faisant ce que vous avez dit.**
- **Communiquez** avec le membre afin de savoir si tout va bien ou s'il a besoin de quelque chose.
- **Informez votre CEL de la rencontre** et communiquez les renseignements exacts du membre au secrétaire.
- **Continuez à développer le profil de vos membres** au fur et à mesure où vous apprenez à les connaître.

Rappelez-vous que les membres doivent avoir le sentiment de faire partie du syndicat. Ainsi en discutant de façon respectueuse et en étant à l'écoute de leurs préoccupations, vous montrez que vous avez leurs intérêts à cœur.